

## AVIS DE MISE A DISPOSITION

### Articles L 5211-47 et R 5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il est porté à l'information du public que le **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BARR-BERNSTEIN** relatif au 3ème trimestre de l'exercice 2016 est tenu à sa disposition pour être consulté sur place au siège de l'EPCI (57, Rue de la Kirneck) et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Par ailleurs, toute personne souhaitant le cas échéant s'approprier ce document, peut l'obtenir à ses frais aux conditions usuelles de reproduction des documents administratifs.

Fait à BARR, le 26 octobre 2016

Le Président  
Par délégation



Le Directeur Général des Services  
Richard SATTLER

#### Ampliation :

- Monsieur le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein
- Madame et Messieurs les Maires des communes membres pour affichage
- Archives